

COVID-19
coronavirus

CCI ARTOIS

-

COVID-19

Suivi des demandes entreprises

-

MISE A JOUR : 6 AVRIL 2020

Sommaire

1.	L'organisation et le fonctionnement de la CCI Grand ARTOIS	1
1.1.	Fermeture des agences, télétravail	1
1.2.	Continuité des services aux entreprises	1
2.	L'accompagnement des entreprises	2
2.1.	Création d'une cellule de crise dédiée	2
2.2.	Une adresse mail dédiée	3
2.3.	Participation à la plateforme régionale Etat – Région – CCI – CMA.....	3
2.4.	Un document unique sur les aides aux entreprises	3
2.5.	Une communication renforcée.....	3
2.6.	Besoin en matériel médical	5
2.7.	Un tableau de bord de suivi quotidien	5
2.8.	Prochains dispositifs déployés	6
3.	La coordination avec les acteurs locaux et régionaux.....	6
3.1.	Information des décideurs et partenaires locaux.....	6
3.2.	Partenariats avec les collectivités locales.....	7
4.	Bilan chiffré au 6 avril 2020	8
4.1.	Sources des contacts entreprises	8
4.2.	Répartition des sollicitations selon les EPCI du territoire CCI ARTOIS	9
4.3.	Nature des sollicitations reçues	10
4.4.	Autre donnée chiffrée	11
5.	Résultats enquête impact Coronavirus – 2 ^{ème} baromètre	11
6.	Documents complémentaires	23

1. L'organisation et le fonctionnement de la CCI Artois

1.1. Fermeture des agences, télétravail

Depuis le 17 mars, les 3 Agences de la CCI Artois sont fermées au public dans le cadre des mesures de confinement.

Dès le 16 mars, les dispositions ont été prises pour permettre la continuité de l'activité de la CCI (traitement 2 fois par semaine du courrier à l'arrivée, annonce standard invitant les personnes à envoyer un mail sur l'adresse COVI19 dédiée, l'ensemble du personnel a basculé sa ligne directe sur son portable (y compris privé pour les personnes ne disposant pas d'un portable CCI)

Ainsi, la majorité des collaborateurs a eu la possibilité de recourir au télétravail, permettant ainsi de reproduire pratiquement leur poste de travail habituel.

1.2. Continuité des services aux entreprises

Dans un souci de continuité et de soutien à l'activité économique, les équipes de la CCI Artois, malgré la fermeture des agences, sont organisées pour maintenir les services aux entreprises, certes de manière restreinte en raison d'un fonctionnement à distance (par un dispositif de télétravail).

Ainsi, les formalités CFE y compris les formalités internationales sont assurées

(75 formalités CFE réalisées depuis le 17 mars).

Pour les formalités internationales, les modalités de délivrance ont été expliquées par mail personnalisé à l'ensemble des entreprises exportatrices du territoire de l'Artois dès la mise en place des permanences en Agence par la chargée de formalités.

Les permanences pour les formalités export sont organisées de la façon suivante :

- Mardi et jeudi matin à l'Agence d'Arras
- Lundi et mercredi matin à l'Agence de Lens

Depuis le 17 mars : un peu plus de 2 000 formalités internationales ont été réalisées.

Un emailing a été envoyé le 30 mars à toute la base d'adresses mail Artois afin d'informer les entreprises de la continuité du service formalités Internationales (via GEFI) et des formalités au RCS (3 639 mails délivrés).

Un emailing a été envoyé le 31 mars ng aux porteurs de projet qui étaient en cours d'accompagnement sur la continuité de services dans le domaine de la création.

Parallèlement, et en dehors de ces services, les missions de tous les collaborateurs ont été réétudiées, pour répondre au mieux aux besoins des entreprises et de la CCI. Ces missions sont réévaluées tous les mardis selon l'évolution de la situation.

2. L'accompagnement des entreprises

2.1. Création d'une cellule de crise dédiée

Depuis le 17 mars, une équipe composée de 15 permanents de la CCI Artois a été mobilisée au sein d'une cellule de crise dédiée pour répondre aux demandes des entreprises et apporter un premier niveau d'information et orienter celles confrontées au COVID-19.

Les équipes sont organisées de manière à :

- Recueillir le besoin des entreprises (soit par mail, soit par téléphone).
- Selon la demande, orienter l'entreprise vers l'organisme compétent (ex : chômage partiel, report de charges, etc.) ou orienter vers un conseiller qui accompagnera l'entreprise.
- Dans tous les cas, apporter une réponse rapide à l'entreprise.

Cette cellule de crise est composée de :

Conseillers Entreprises :

- Dorothée DELERUE - Conseiller Entreprise RH
- Djibril DIAW - Conseiller Entreprise Finances
- Isabelle KUBALA - Conseiller Entreprise Création
- Dejan MANIC - Conseiller Entreprise Création/Transmission
- Julie MARSOL - Conseiller Entreprise Numérique
- Dorinda KIELINSKI - Conseiller Entreprise Création
- Jennifer PAPET - Conseiller Entreprise Apprentissage
- Catherine PECOUT – Conseiller Entreprise Commerce
- Sébastien PLOUVIER - Conseiller Entreprise (temps partagé avec le numéro vert)
- Franck PONCHART - Conseiller Entreprise Commerce
- Azzedine BOUDRARI – Responsable Gestion Locative (réaffecté en tant que Conseiller Entreprise Commerce)

➤ Luc MESSENGER – Conseiller Formation a rejoint l'équipe en renfort, le 5 avril 2020

Back office

- Karine CATENNE – Responsable du Pôle Business et Partenariat qui supervise l'ensemble.
- Cathy DELAMAIDE – Attachée de Direction et Chargée des Relations Institutionnelles qui seconde Karine CATENNE (numéro ligne directe communiquée par CCI France) – 1^{er} point d'entrée de l'adresse mail COVID19 – Relations institutionnelles – Contact CCI France
- Virginie BLED – Coordinatrice Commerciale – 2^{ème} point d'entrée de l'adresse mail COVID 19 – qualification du fichier de suivi.
- Carole LACOMBLEZ – Responsable Communication – veille documentaire – communication externe et interne.

Pour le fonds 1^{er} secours et les critères pour en bénéficier

- Djibril DIAW – Conseiller Entreprise - Finance
- Sébastien PLOUVIER – Conseiller Entreprise
- Azzedine BOUDRARI - Responsable Gestion Locative

pour les mesures pour soutenir votre trésorerie (dispositifs bancaires et financiers, Hauts-de-France Prévention,...) / entreprises de 10 salariés et +

- Djibril DIAW – Conseiller Entreprise - Finance
- Sébastien PLOUVIER – Conseiller Entreprise

Djibril DIAW aide également le Président du Tribunal de Commerce pour le montage des dossiers de 1^{er} secours. Il participe chaque semaine, en audio, à la cellule économique organisée par la Préfecture du Pas-de-Calais.

2.2. Une adresse mail dédiée

Une adresse mail dédiée a également été mise en place pour recueillir l'ensemble des interrogations, besoins et les demandes des entreprises :

covid19@artois.cci.fr

2.3. Participation à la plateforme régionale Etat – Région – CCI – CMA

En complément de la cellule de crise CCI Artois, une plateforme commune DIRRECTE et CCI a été déployée depuis le lundi 23 mars en région Hauts-de-France par l'Etat, la Région Hauts-de-France, la CCI et la CMA.

35 collaborateurs CCI sont mobilisés, dont 3 collaborateurs de la CCI Artois qui ont intégré ce dispositif commun :

- Audrey DELANNOY – Conseiller Entreprise
- Thierry LOWYS - Responsable du service « Réseaux » - réaffecté en tant que Conseiller Entreprise
- Sébastien PLOUVIER – Conseiller Entreprise (temps partagé avec la cellule de crise CCI Artois)

Cette plateforme est joignable au numéro de téléphone unique suivant :

03 59 75 01 00

2.4. Un document unique sur les aides aux entreprises

L'État, la Région Hauts-de-France, les chambres consulaires et les organisations patronales sont mobilisés collectivement pour assurer la continuité économique du territoire et soutenir les entreprises.

Un document unique répertoriant l'ensemble des aides pouvant être apportées aux entreprises a été largement diffusé sur nos différents canaux de communication (sites web, newsletters, réseaux sociaux).

Ce document est accessible depuis le lien suivant :

<https://hautsdefrance.cci.fr/actualites/covid-19/>

2.5. Une communication renforcée

Depuis le 16 mars, le réseau des CCI produit et diffuse des documents régulièrement actualisés, pour apporter une information claire et complète aux entreprises et aux conseillers.

Depuis le 23 mars, une communication est faite sur le numéro de téléphone (**03 59 75 01 00**) de la plateforme régionale. Une campagne emailing d'information à destination des entreprises reprenant les points de contact téléphonique et mail a également été déployée à cette date.

Depuis le 17 mars, sur le compte Twitter de la CCI Artois, relais non-stop

Les demandes de soutien des entreprises se multiplient

La CCI Artois a fermé ses agences d'Arras, de Béthune et de Lens, ainsi que le centre Artois Expo à Saint-Laurent-Blangy. Mais elle reste mobilisée et enregistre des centaines de demandes de toute nature.



Les demandes d'activité partielle se sont multipliées dans le département. PHOTO ARCHIVES SAMI BELLOMI

PAR NICOLAS ANDRÉ
andres@voixdunord.fr

ARRAGEOIS. Les questions des entreprises sont recueillies puis traitées par une équipe de conseillers. La cellule a été renforcée : elle est désormais animée par quinze conseillers en télétravail, joignables via l'adresse mail covid19@artois.cci.fr. En parallèle, trois d'entre-eux sont mobilisés par la plateforme téléphonique mise en place par les services de l'État lundi dernier (n° vert 03 59 750 100). Leur mission principale consiste à renseigner les entreprises sur les aides financières et mesures de soutien (nationales et régionales) dont elles peuvent bénéficier. Depuis sa mise en place le

17 mars, la cellule a recueilli 530 demandes de toutes natures. Avec un constat local similaire à celui qui est fait nationalement : les demandes portent essentiellement sur l'accès au fonds de solidarité et les critères d'éligibilité, l'accès à l'activité partielle, les reports des remboursements de crédits bancaires, les soutiens à la trésorerie.

UNE PLATEFORME ÉLECTRONIQUE Les entreprises doivent pouvoir continuer d'exporter : elles doivent également pouvoir continuer de réaliser les formalités obligatoires (de création, de modification, de radiation) au niveau du Registre du Commerce et des Sociétés (RCS). Le service des formalités internationales est toujours assuré pour répondre aux besoins des exportateurs.

Toutes les formalités (visas de certificats d'origine, visas de factures-export et légalisation de documents...) sont assurées via la plateforme électronique GEF (Gestion Electronique des Forma-

“ Depuis sa mise en place le 17 mars, la cellule a recueilli 530 demandes de toutes natures. ”

lités Internationales) : www.formalites-export.com. Le port de Béthune-Besvry, géré par la CCI Artois, continue de fonctionner. Les restrictions de trafic sont consultables sur le site des Voies Navigables de France : www.vnf.fr ■

Coronavirus en chiffres

Quels impacts sur l'activité économique des entreprises de l'Artois ?

- 98% des entreprises indiquent que le coronavirus a un impact sur leur activité
- Parmi elles :
 - 68% sont fermées
 - 51% rencontrent des difficultés de trésorerie

Recul du chiffre d'affaires par secteurs

30%	Industrie	43%	Services aux entreprises
35%	BTP	54%	Hôtels-cafés-restaurants
54%	Services aux particuliers	51%	Commerce de détail

Mesures prises

- 77% ont eu recours au chômage partiel
- 49% ont mis en place des mesures de protection

Des licenciements à prévoir ?

- 6% des dirigeants déclarent qu'ils vont devoir licencier
- 29% la décision dépendra de l'évolution et la durée du confinement
- 24% ne savent pas

Source : chiffres publiés par la CCI de région Nord de France

Les numéros utiles de l'Artois

- creation@artois.cci.fr** : Pour les questions relatives aux projets et créations (tout région, des questions et formalités de la CCI sont traitées rapidement)
- www.vnf.fr** : Pour connaître les restrictions de trafic des Voies Navigables de France. (Voir page « Covid-19, mesures exceptionnelles sur le réseau VNF »)
- 03 59 75 01 00 (n° vert)** : Pour joindre la cellule d'information régionale mise en place par l'État, et animée par des conseillers de la Direction, du conseil régional et de la CCI Hauts-de-France
- 03 59 75 01 00** : Numéro unique dédié par l'État, la Région et la CCI Hauts-de-France aux entreprises

Les acteurs économiques peuvent aussi se rapprocher de leur chambre consulaire (CCI, CMA ou chambre d'agriculture) ou de leur représentant régional, national ou socio-professionnel (CPME, MEDEF, CFA, UDR, CAPEB, FDSEA...)

2.6. Besoin en matériel médical

La CCI Artois est partenaire de la CCI Grand Lille qui a relayé en local auprès des entreprises du territoire mais également via le réseau national CCI France, les besoins en matériel de santé exprimés par de nombreux centres hospitaliers du territoire.

Voici ci-dessous un exemple du relais effectué sur les réseaux sociaux incitant les professionnels à contacter l'ARS Hauts-de-France :



Cette action a été renforcée dès le 24 mars par le détachement de 2 collaboratrices de la CCI Grand Lille missionnées pour **contacter des entreprises susceptibles de fournir ou participer à la production de matériel médical** (masques, blouses, gel, etc...).

La CCI Artois a fait don de son Stock d'environ 600 masques datant de la grippe H1N1.

2.7. Un tableau de bord de suivi quotidien

La CCI Artois tient à jour un tableau de bord de suivi quotidien des contacts avec les entreprises. Cet outil est renseigné en temps réel par les membres de la cellule de crise.

Ce tableau permet d'établir des données statistiques : évolution des contacts au jour le jour, répartition géographique/intercommunalité, nature des demandes, réponses apportées...

Quelques statistiques établies à la date de ce rapport de suivi sont présentées en pages suivantes.

Ces informations permettront également aux Conseillers de reprendre contact avec ces entreprises à l'issue de cette crise.

2.8. Prochains dispositifs déployés

- **Rappel des entreprises ayant répondu à l'enquête envoyée par le service Etudes de la CCI de Région.**

Suite à cette enquête, 208 entreprises du territoire de l'Artois ont demandé à être recontactées. Ces entreprises ont été rappelées, entre le 31 mars et le 2 avril, par les permanents de la cellule de crise afin de répondre aux questions que peuvent se poser ces entreprises.

La répartition des appels a été faite par Karine CATENNE afin d'affecter les rappels aux conseillers selon leur domaine de compétences.

Le 1^{er} avril un emailing d'information relatif au fonds de solidarité a été envoyé à toutes les entreprises qui ont sollicité notre cellule d'aide à propos de ce dispositif (352 au total)

- **Cellule de montage de dossiers d'aides**

Pratiquant déjà le déploiement et l'élaboration de dossiers d'aides en temps normal, la CCI Artois au regard des dispositifs d'aide qu'entendent déployer certaines collectivités sur leurs territoires, a décidé de créer une cellule dédiée pour le montage de ces dossiers d'aides spécifiques.

A ce jour, sont concernées les collectivités suivantes :

- **Communauté Urbaine d'Arras**
Plan de soutien d'1 M€
<https://www.cu-arras.fr/covid-19-accompagnement-des-entreprises/>
- **CABBALR**
4 mesures pour aides les entreprises – 1 fonds de soutien à l'étude
<https://www.bethunebruay.fr/fr/actualites/soutien-aux-entreprises>
- **CALL**
mise en place d'un fond d'urgence de 1 M€ pour les TPE
<https://www.agglo-lenslievin.fr/covid19> - Opérationnel à compter du 7 avril 2020
- **CAHC**
Mise en place d'une cellule d'appui
Plan de relance de l'économie de 1.5 M€
<https://www.agglo-henin.fr/Actualites/Economie/CORONAVIRUS-SOUTIEN-AUX-ENTREPRISES>

Les entreprises ressortissantes de chacun de ces territoires recevront, dès finalisation de ces plans, un emailing de la CCI Artois qui les informera des dispositifs proposés par leur EPCI.

La liste des entreprises ayant fait appel à la CCI Artois a été fournie à chaque Président de l'EPCI concernée.

3. La coordination avec les acteurs locaux et régionaux

Outre la participation à la plateforme commune régionale, la CCI Artois s'attache à travailler et à communiquer avec l'ensemble des acteurs, décideurs et partenaires de son territoire.

3.1. Information des décideurs et partenaires locaux

Régulièrement une information sera adressée à la Préfecture du Pas-de-Calais ainsi qu'aux deux Sous-préfectures du territoire de la CCI Artois (arrondissements de Béthune et Lens).

Cette communication sera démultipliée de façon hebdomadaire à compter du 3 avril à destination :

- des services de l'Etat
- des Parlementaires
- des collectivités locales : EPCI, grandes communes...
- du MEDEF
- de la CPME
- Membres de l'Assemblée Générale de la CCI Artois
- Président du Tribunal de Commerce

3.2. Partenariats avec les collectivités locales

En complément des informations qui peuvent être partagées régulièrement avec les équipes des collectivités locales quant aux entreprises accompagnées par les différentes cellules de crise, la CCI Artois se propose de participer au relais d'information puis à l'élaboration des dossiers de fonds de soutien qui pourront être mis en place par certaines collectivités.

La CCI Artois se propose de participer au déploiement des fonds de soutien envisagés par les collectivités locales.

En effet, pour rappel la CCI Artois intervient déjà pour aider les entreprises à monter des dossiers de financement (fonds premier secours, Hauts de France prévention...).

Dans ce sens, plusieurs pistes vont être étudiées avec les collectivités concernées :

- aide au montage des dossiers puis passage devant une commission de la collectivité pour le fonds créé ;
ou
- instruction des dossiers par la CCI et /ou la plateforme d'initiative locale puis déblocage de l'argent par la PFIL qui serait dans ce cas délégataire du fonds ;

4. Bilan chiffré au 6 avril 2020

Les données statistiques qui suivent ont été établies à partir des informations de contact des équipes de la CCI Artois à la date du **6 avril 2020**.

Ces données sont issues des sollicitations qui parviennent aux équipes par les vecteurs suivants :

- Par téléphone
- Par le mail dédié COVID-19
- Par un autre mail (lorsqu'un contact existe déjà entre le conseiller et le chef d'entreprise)

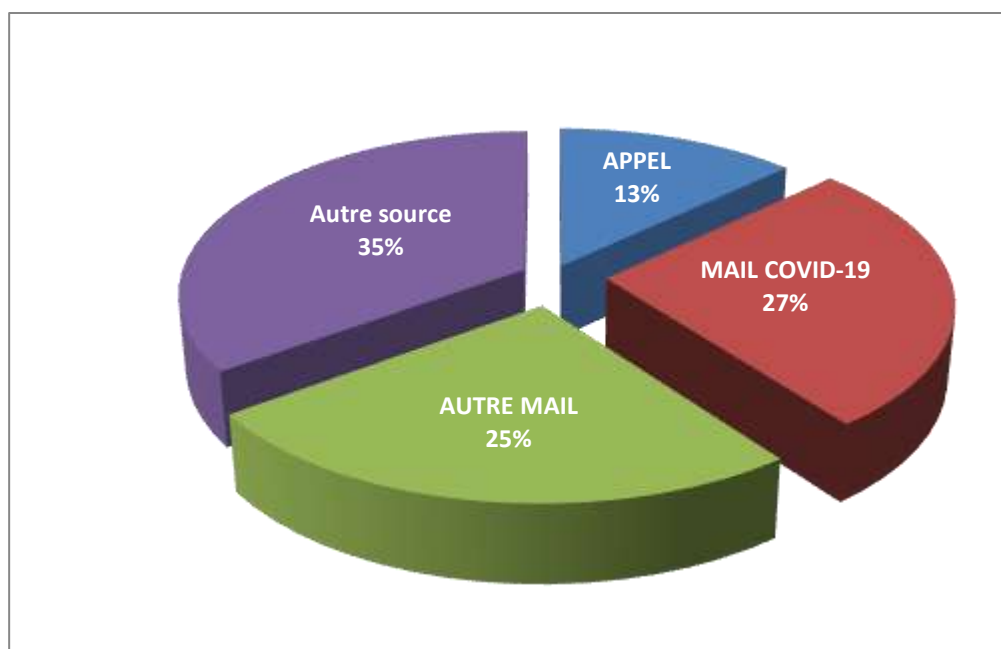
A la date du mardi 6 avril, 631 sollicitations ont été enregistrées par les équipes de la CCI Artois.

4.1. Sources des contacts entreprises

Il s'agit des chiffres cumulés depuis le 17 mars pour l'ensemble du territoire de la CCI Artois

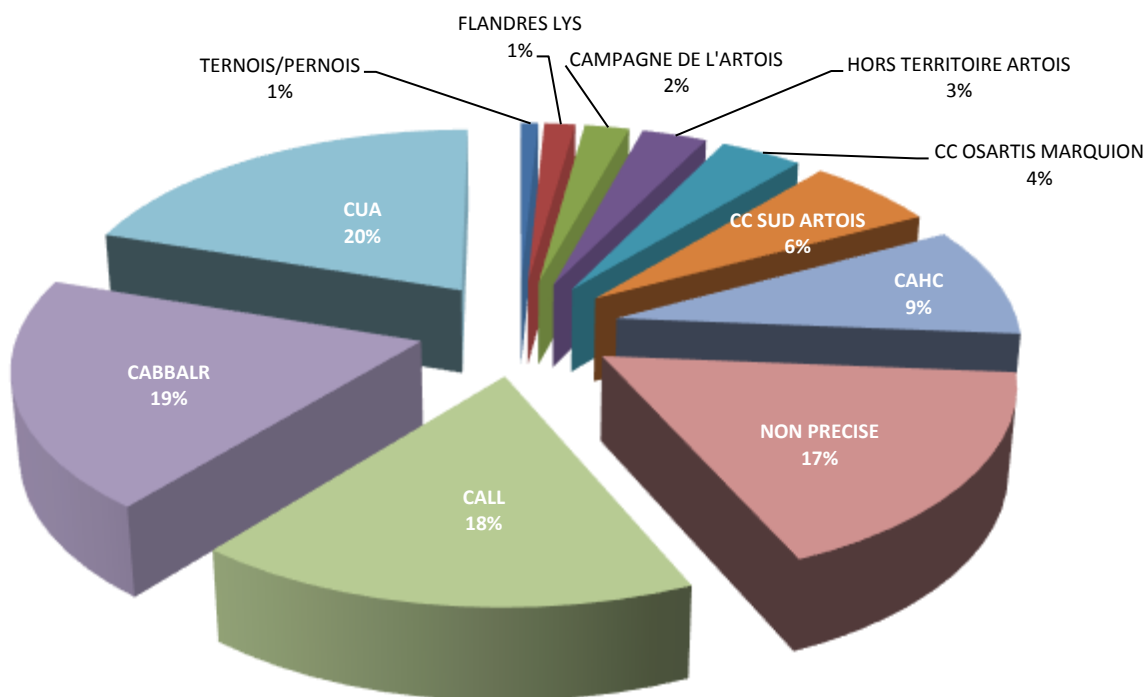
APPEL	82
MAIL COVID-19	169
AUTRE MAIL	159
Autre source (dont enquête CCIR)	221
Nombre total de demandes entrants	631
Appels sortants	150

N.B. : à la date du 6 avril, la CCI Artois n'a pas eu connaissance du nombre d'appels relatifs à son territoire reçus par la plateforme CCI-DIRECCTE (l'exploitation des données de la plateforme est actuellement en cours). Les chiffres ci-dessus n'en tiennent donc pas compte ni des appels reçus par les autres collaborateurs (hors cellule de crise)



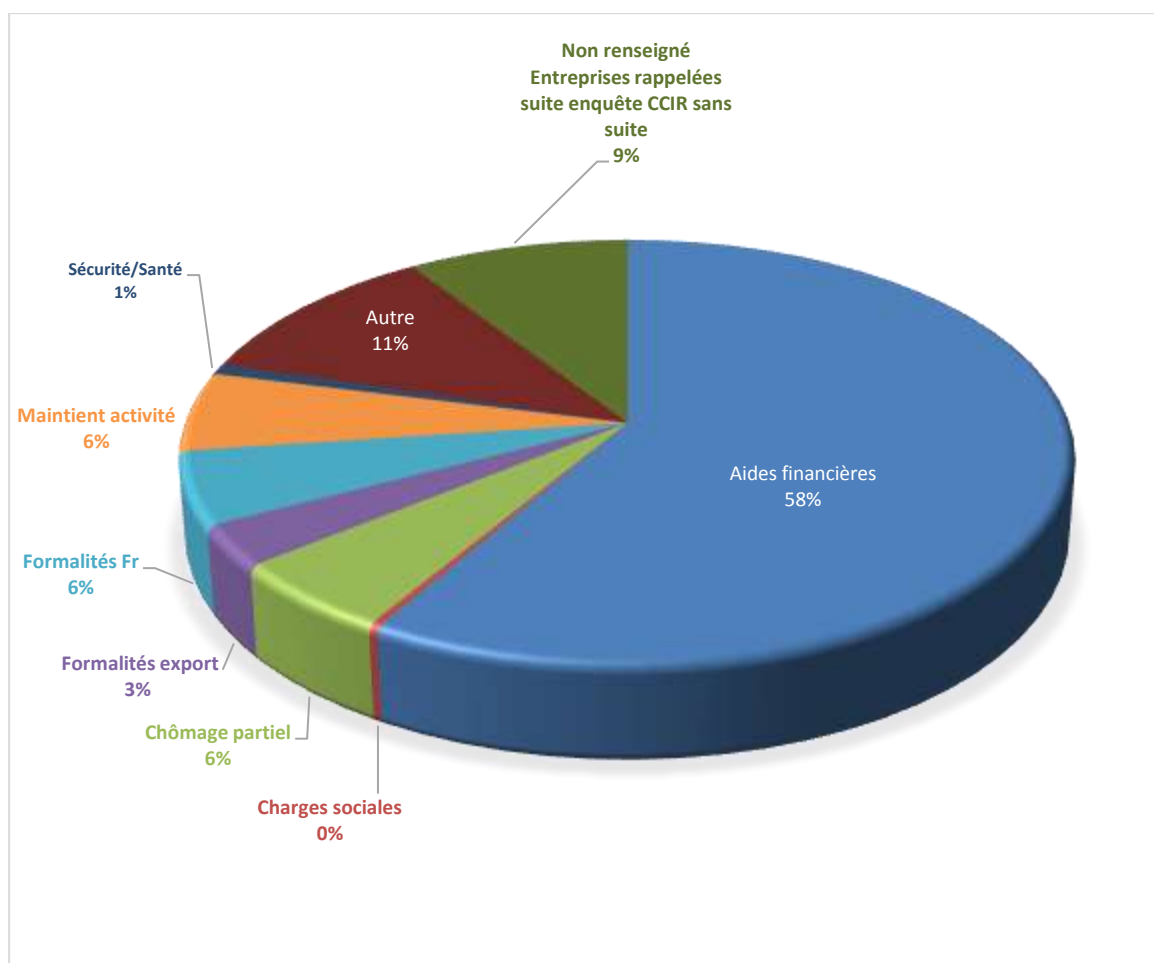
4.2. Répartition des sollicitations selon les EPCI du territoire CCI Artois

EPCI	Nombre demandes
NON PRECISE	108
HORS TERRITOIRE ARTOIS	19
CUA	125
CC OSARTIS MARQUION	24
CABBALR	122
CC SUD ARTOIS	38
CALL	110
CAHC	58
CAMPAGNE DE L'ARTOIS	13
FLANDRES LYS	9
TERNOIS/PERNOIS	5



4.3. Nature des sollicitations reçues

OBJET DEMANDES	Nombre demandes
Aides financières	368
Charges sociales	2
Chômage partiel	35
Formalités export	20
Formalités Fr	35
Maintient activité	35
Sécurité/Santé	5
Autre	70
Non renseigné au 31 mars (rappel en cours)	58



4.4. Autre donnée chiffrée

- Dossiers **Hauts-de-France Prévention** : 8* dossiers sont actuellement en cours de montage pour répondre aux problématiques de trésorerie.

N.B. : peu de dossiers en cours car le Conseil Régional a changé les règles, les entreprises doivent d'abord solliciter leur banque avant de pouvoir faire appel à ce dispositif.

5. Résultats enquête impact Coronavirus 2^{ème} baromètre au 31 mars 2020



L'ACTIVITE DES ENTREPRISES MISE EN DIFFICULTE
PAR LE CORONAVIRUS



99%

des entreprises indiquent que le coronavirus a un impact sur leur activité (contre 61% lors du 1^{er} baromètre*)

* Les résultats du 1^{er} baromètre étaient diffusés le 12 mars 2020

TOUS LES SECTEURS SONT IMPACTES
LE TAUX D'IMPACT EST IDENTIQUE QUEL
QUE SOIT LE TERRITOIRE

COVID-19

Source : CCI de Région Hauts-de-France- 31 Mars 2020

UN RECU MAJEUR DU CHIFFRE D'AFFAIRES



Baisse moyenne du chiffre d'affaires
par secteurs d'activité

- 44%
la baisse
moyenne du
chiffre d'affaires
(depuis janvier 2020)
Pour rappel : -14% lors
de la précédente
enquête du 12 mars

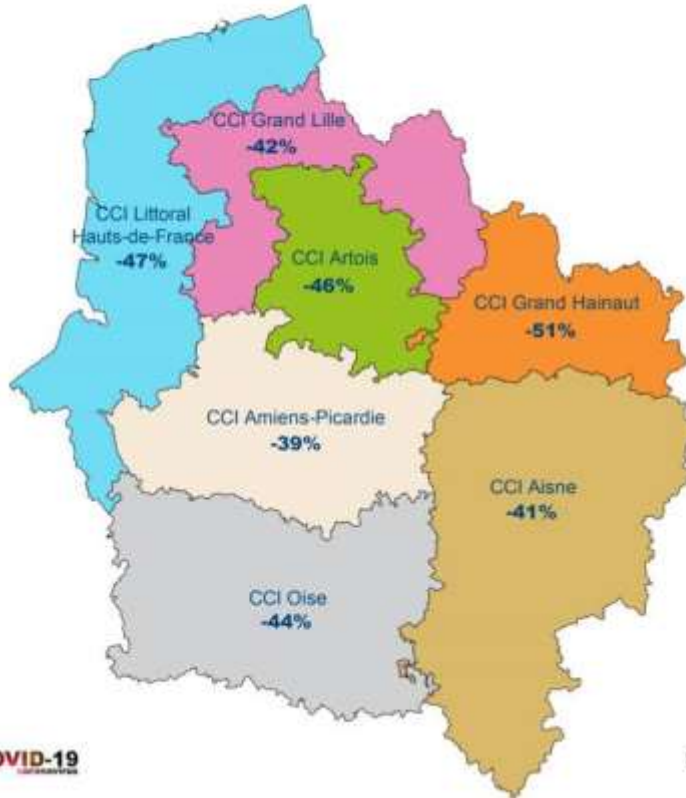
Hôtellerie-restauration		-51% (-22%)
Services aux particuliers		-51% (-15%)
Commerce de détail		-48% (-17%)
Transport logistique		-48% (-14%)
Services aux entreprises		-42% (-12%)
Commerce interentreprises		-40% (-18%)
BTP		-33% (-5%)
Industrie		-31% (-7%)

(xx) : rappel des données de la 1^{ère} enquête

COVID-19

Source : CCI de Région Hauts-de-France- 31 Mars 2020

RECUL DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR TERRITOIRES



Guide de lecture : Le chiffre d'affaires est en recul de 46% sur l'Artois

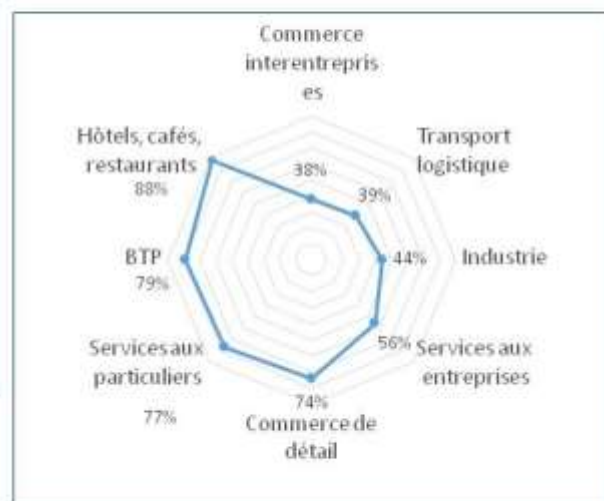
COVID-19

Source : CCI de Région Hauts-de-France- 31 Mars 2020

69% DES ÉTABLISSEMENTS DE LA RÉGION ONT FERMÉ



Taux de fermeture par secteurs



COVID-19

Source : CCI de Région Hauts-de-France- 31 Mars 2020

LES TAUX DE FERMETURE PAR TERRITOIRES



Guide de lecture : Sur l'Oise 69% des dirigeants déclarent avoir fermé leur entreprise.

COVID-19

Source : CCI de Région Hauts-de-France- 31 Mars 2020

DE NOMBREUX SECTEURS A L'ARRÊT



60%
des entreprises
ont totalement
arrêté leur activité

4 secteurs sont particulièrement concernés par l'arrêt de leur activité :



Hôtels, cafés, restaurants : 85%



Commerce de détail : 70%



Services aux particuliers : 68%



BTP : 67%

COVID-19

Source : CCI de Région Hauts-de-France- 31 Mars 2020

49% DES DIRIGEANTS INDIQUENT AVOIR DES PROBLEMES DE TRESORERIE



3 secteurs particulièrement impactés par le recul de leur trésorerie



Hôtels, cafés, restaurants : 62%



Commerce de détail : 57%



Services aux particuliers : 54%

Les entreprises ont perdu en trésorerie l'équivalent de **31 jours** de chiffre d'affaires (en moyenne)

COVID-19

Source : CCI de Région Hauts-de-France- 31 Mars 2020

DIFFICULTES DE TRESORERIE PAR TERRITOIRES

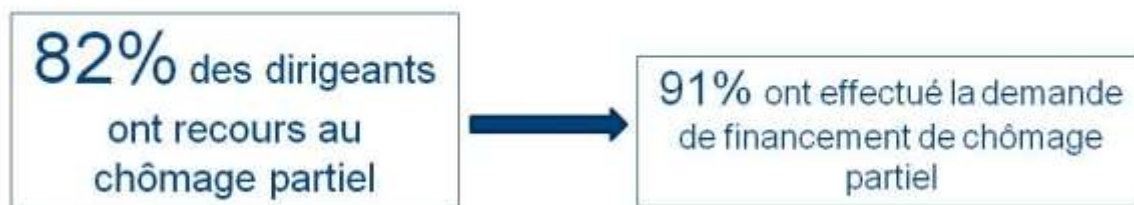


Guide de lecture : Sur l'Aisne, 52% des dirigeants indiquent une baisse de trésorerie

COVID-19

Source : CCI de Région Hauts-de-France- 31 Mars 2020

LE CHÔMAGE PARTIEL PLÉBISCITÉ PAR LES DIRIGEANTS



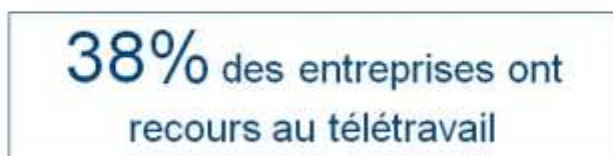
Secteurs ayant le plus recours au chômage partiel



COVID-19

Source : CCI de Région Hauts-de-France - 31 Mars 2020

LE TÉLÉTRAVAIL : UNE ORGANISATION SURTOUT PRÉSENTE DANS LES SECTEURS DE LA SPHÈRE PRODUCTIVE*



Secteurs ayant le plus recours au télétravail



*sphère productive : industrie, commerce interentreprises, services aux entreprises, transport logistique

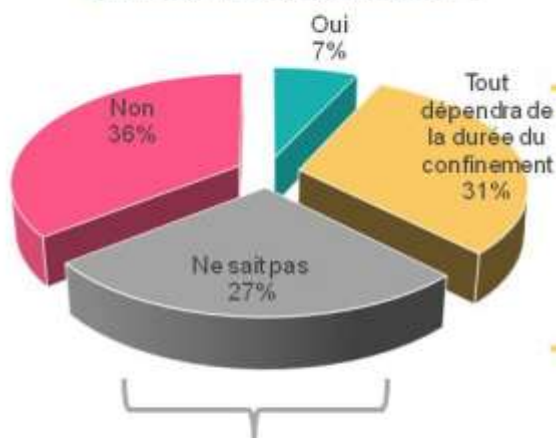
COVID-19

Source : CCI de Région Hauts-de-France - 31 Mars 2020

LICENCIEMENTS : QUEL RISQUE ?



Envisagez-vous de licencier ?



58%
des dirigeants indiquent que les licenciements dépendront de la durée du confinement ou ne savent pas s'ils licencieront

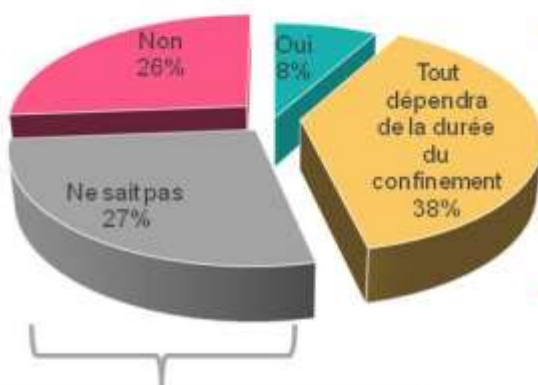
COVID-19

Source : CCI de Région Hauts-de-France - 31 Mars 2020

DEPOTS DE BILAN : QUEL RISQUE ?



Envisagez-vous de déposer le bilan ?



65%
des dirigeants ne savent pas s'ils déposeront le bilan ou indiquent que cela dépendra de la durée du confinement

COVID-19

Source : CCI de Région Hauts-de-France - 31 Mars 2020

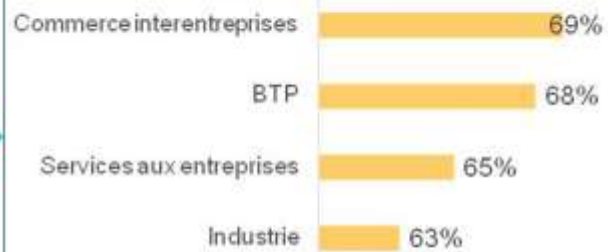
DES RETARDS DE PAIEMENT SURTOUT DANS LA SPHERE PRODUCTIVE*



45%
des dirigeants indiquent
subir des retards de
paiement



Retards de paiement par secteurs



28%
des dirigeants rencontrent des difficultés dans leurs
relations inter-entreprises

*sphère productive : industrie, commerce interentreprises, services aux entreprises, transport logistique

COVID-19

Source : CCI de Région Hauts-de-France- 31 Mars 2020

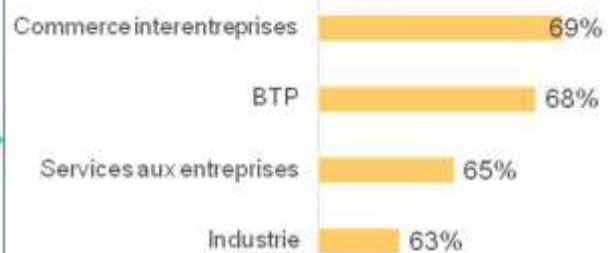
DES RETARDS DE PAIEMENT SURTOUT DANS LA SPHERE PRODUCTIVE*



45%
des dirigeants indiquent
subir des retards de
paiement



Retards de paiement par secteurs



28%
des dirigeants rencontrent des difficultés dans leurs
relations inter-entreprises

*sphère productive : industrie, commerce interentreprises, services aux entreprises, transport logistique

COVID-19

Source : CCI de Région Hauts-de-France- 31 Mars 2020

LES MESURES DES ENTREPRISES FACE AU CORONAVIRUS



69%
des entreprises ont pris des mesures pour leur
équipe (61% lors du précédent baromètre*)

* Les résultats du 1^{er} baromètre étaient diffusés le 12 mars 2020

Les mesures mises en place



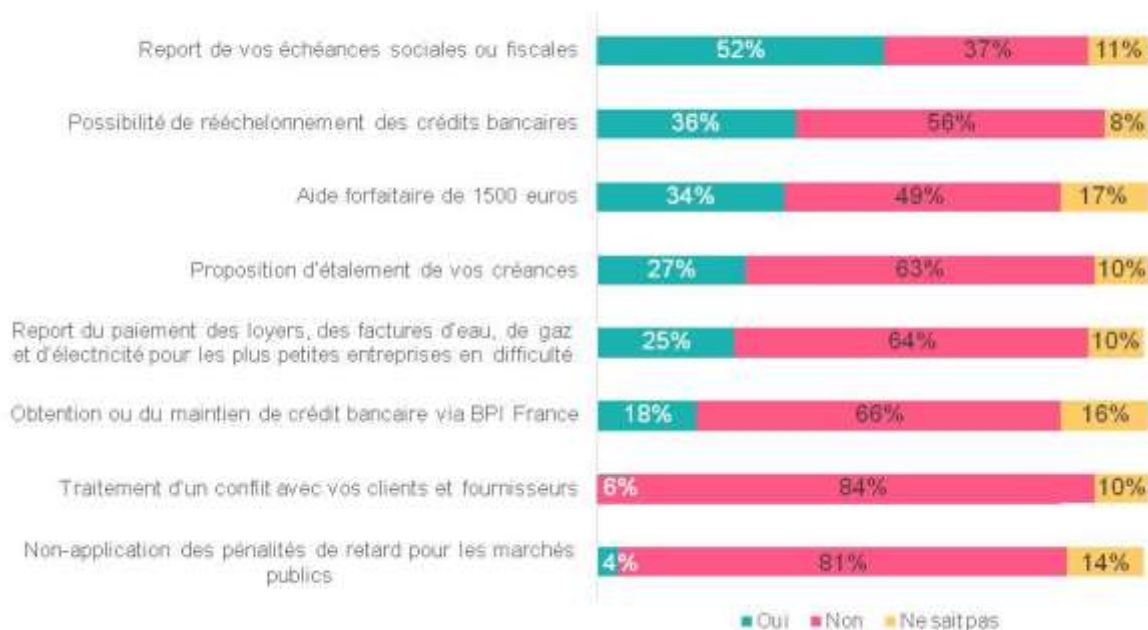
COVID-19

Source : CCI de Région Hauts-de-France - 31 Mars 2020

MESURES GOUVERNEMENTALES : QUELLES DÉMARCHES DES ENTREPRISES ?



Avez-vous effectué des démarches pour bénéficier des mesures suivantes :



COVID-19

Source : CCI de Région Hauts-de-France - 31 Mars 2020

LE DIGITAL : UNE ALTERNATIVE POUR POURSUIVRE SON BUSINESS ?



1 DIRIGEANT SUR 2 considère que les outils digitaux sont une aide pour traverser cette crise

Les outils digitaux aident-ils mon entreprise à traverser la crise ?
Résultats par secteurs

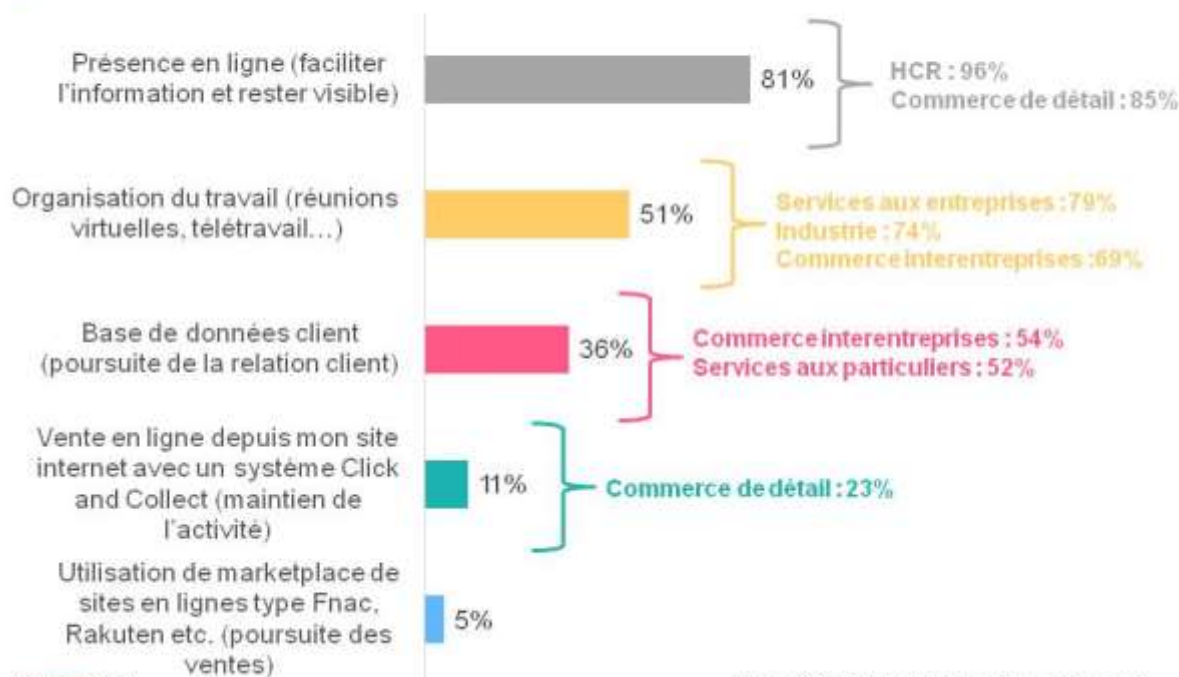


Guide de lecture : 69% des dirigeants des services aux entreprises considèrent que les outils digitaux leur permettent de mieux traverser cette crise.

COVID-19

Source : CCI de Région Hauts-de-France- 31 Mars 2020

LES OUTILS DIGITAUX UTILES AUX ENTREPRISES POUR MIEUX TRAVERSER LA CRISE



COVID-19

Source : CCI de Région Hauts-de-France- 31 Mars 2020

QUELS BESOINS LIÉS AU DIGITAL POUR TRAVERSER LA CRISE ?



Les besoins urgents des entreprises en termes de digital



COVID-19

Source : CCI de Région Hauts-de-France- 31 Mars 2020

BESOIN D'INFORMATIONS SUR LES AIDES ET LES ACCOMPAGNEMENTS LIÉS À LA CRISE DU CORONAVIRUS ?



Plusieurs moyens à votre disposition pour nous contacter :

Par téléphone au 03 59 75 01 00

Par mail covid19@hautsdefrance.cci.fr

En consultant notre FAQ et en téléchargeant le document dédié aux entreprises des Hauts-de-France sur <https://hautsdefrance.cci.fr/actualites/covid-19/>

Et sur le site du gouvernement :

www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises

COVID-19

VEILLE ÉCONOMIQUE CORONAVIRUS



La CCI de Région se mobilise pour vous informer et réaliser une veille économique spéciale coronavirus en ligne.

Cette veille mise à jour en temps réel recense l'actualité régionale et nationale sur les aides, accompagnements, la vie des entreprises de la région face à cette crise sanitaire...

Accédez à la veille économique coronavirus:

[Veille économique – coronavirus HDF](#)

COVID-19

Contact études :
Grégory STANISLAWSKI
g.stanislawski@hautsdefrance.cci.fr
03.20.63.79.52

Contact presse :
Nathalie DELELIS
n.delelis@hautsdefrance.cci.fr
03.20.63.78.99

hautsdefrance.cci.fr

Enquête réalisée par mail auprès de 20 000 entreprises des Hauts-de-France du 25 au 30 mars 2020
3 104 dirigeants ont répondu



6. Documents complémentaires

- Modalités de délivrance des formalités internationales - [lien](#)
- Document unique sur les aides aux entreprises - [lien](#)
- Les mesures de soutien aux entreprises - [lien](#)
- Coronavirus : étude d'impact sur les entreprises des Hauts-de-France (Mars 2020) - [lien](#)
- Lettre de mission adressée par Bruno LE MAIRE au réseau des CCI - [lien](#)



8 rue du 29 Juillet
CS 70540
62008 ARRAS CEDEX
artois.cci.fr